



# RÉPERTOIRE DES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES



## POURQUOI PRESCRIRE DANS LE RÉPERTOIRE des médicaments génériques ?

En tant que prescripteur, votre rôle est déterminant dans le parcours de soins du patient

**Prescrire en dénomination commune internationale (DCI)**, c'est utiliser le vrai nom du médicament commun à tous les professionnels de tous les pays.

**Faire le choix de la molécule**, c'est faciliter :

- la suite du traitement par vos confrères généralistes et spécialistes, en ville comme à l'hôpital, ainsi que par le pharmacien à l'officine ;
- la reconnaissance de ce traitement par votre patient et, de ce fait, son observance.

La prescription en DCI est devenue obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour tous les médecins, en ville comme à l'hôpital.

**Prescrire dans le répertoire des médicaments génériques**, c'est permettre au pharmacien de pouvoir :

- substituer au médicament d'origine un médicament générique qui possède le même principe actif au même dosage, et la même forme pharmaceutique ;
- proposer un médicament générique présenté sous la forme la mieux adaptée : plus facile à avaler, sans excipient à effet notoire, etc.

Les médicaments génériques, c'est économique et civique : **7 milliards d'économies ont été réalisées en 5 ans\***, contribuant à garantir un accès aux soins et aux innovations pour tous. Prescrire en DCI et dans le répertoire des médicaments génériques, c'est participer, à qualité de soins égale, à la prise en charge des traitements innovants et à la pérennisation de notre système de santé.

\*2010-2014.

Ce mémo liste dans **5 classes thérapeutiques les molécules remboursées**, en indiquant si elles sont ou non inscrites au répertoire des médicaments génériques : hypolipémiants, antidiabétiques oraux, antidépresseurs, antihypertenseurs et antibiotiques. Pour ces deux dernières classes, la liste des molécules est non exhaustive du fait de leur très grand nombre. La classe des inhibiteurs de la pompe à protons a été retirée car toutes les molécules sont génériques.

**Le répertoire des médicaments génériques facilite la pratique des médecins et des pharmaciens.**

L'inscription d'un médicament générique au sein de ce répertoire garantit le fait qu'il peut se substituer au médicament d'origine du groupe. Les excipients à effet notoire utilisés sont toujours mentionnés afin de permettre au pharmacien d'en tenir compte lors de la substitution, aussi bien pour le médicament d'origine que le médicament générique.



Retrouvez l'intégralité des médicaments substituables sur la base de données publique des médicaments ainsi que ce mémo en téléchargement sur :

[medicaments.gouv.fr](http://medicaments.gouv.fr)

ou en flashant ce QR code.



### HYPOLIPÉMIANTS

Classe	Molécule	Spécialité de référence	Répertoire <sup>(1)</sup>
<b>Statines seules</b>	Atorvastatine	TAHOR®	Répertoire
	Fluvastatine	LESCOL®/FRACTAL®	Répertoire
	Pravastatine	ELISOR®/VASTEN®	Répertoire
	Rosuvastatine	CRESTOR®	Hors répertoire*
	Simvastatine	ZOCOR®/LODALES®	Répertoire
<b>Statines en association</b>	Atorvastatine + amlodipine	CADUET®	Hors répertoire*
	Atorvastatine + ézétimibe	LIPTRUZET®	Hors répertoire
	Pravastatine + acide acétylsalicylique	PRAVADUAL®	Hors répertoire
	Simvastatine + ézétimibe	INEGY®	Hors répertoire
<b>Fibrates</b>	Bézafibrate	BEFIZAL®	Hors répertoire
	Ciprofibrate	LIPANOR®	Répertoire
	Fénofibrate	LIPANTHYL®	Répertoire
	Gemfibrozil	LIPUR®	Hors répertoire
<b>Autres</b>	Ezétimibe	EZETROL®	Hors répertoire

\*Inscrit au répertoire des groupes génériques mais pas de générique commercialisé.

### ANTIDIABÉTIQUES ORAUX

Classe	Molécule	Spécialité de référence	Répertoire <sup>(1)</sup>
<b>Inhibiteurs de l'alpha glucosidase</b>	Acarbose	GLUCOR®	Répertoire
	Miglitol	DIATABOL®	Hors répertoire
<b>Sulfamides</b>	Glibenclamide	HEMI-DAONIL®/DAONIL®	Répertoire
	Gliclazide	DIAMICRON®	Répertoire
	Glimépiride	AMAREL®	Répertoire
	Glipizide	GLIBENESE®/MINIDIAB®	Répertoire*
<b>Biguanides</b>	Metformine	GLUCOPHAGE®	Répertoire**
<b>Glinides</b>	Répaglinide	NOVONORM®	Répertoire
<b>Gliptines ou inhibiteurs de la DPP-4</b>	Saxagliptine	ONGLYZA®	Hors répertoire
	Sitagliptine	JANUVIA®/XELEVIA®	Hors répertoire
	Vildagliptine	GALVUS®	Hors répertoire
<b>Associations</b>	Metformine et saxagliptine	KOMBOGLYZE®	Hors répertoire
	Metformine et sitagliptine	JANUMET®/VELMETIA®	Hors répertoire
	Metformine et vildagliptine	EUCREAS®	Hors répertoire

\* Sauf OZIDIA®. \*\* Sauf STAGID®.

### ANTIDÉPRESSEURS

Classe	Molécule	Spécialité de référence	Répertoire <sup>(1)</sup>
<b>Inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine - ISRS</b>	Citalopram	SEROPRAM®	Répertoire
	Escitalopram	SEROPLEX®	Répertoire
	Fluoxétine	PROZAC®	Répertoire
	Fluoxamine	FLOXYFRAL®	Répertoire
	Paroxétine	DEROXAT®	Répertoire*
	Sertraline	ZOLOFT®	Répertoire
<b>Inhibiteurs de la recapture de la sérotonine et de la noradrénaline - IRSN</b>	Duloxétine	CYMBALTA®	Répertoire
	Milnacipran	IXEL®	Répertoire
	Venlafaxine	EFFEXOR®	Répertoire
<b>Imipraminiques</b>	Amitriptyline	LAROXYL®/ELAVIL®	Hors répertoire
	Amoxapine	DEFANYL®	Hors répertoire
	Clomipramine	ANAFRANIL®	Répertoire
	Dosulépine	PROTHIADEN®	Hors répertoire
	Doxépine	QUITAXON®	Hors répertoire
	Imipramine	TOFRANIL®	Hors répertoire
	Maprotiline	LUDIOMIL®	Hors répertoire
	Trimipramine	SURMONTIL®	Hors répertoire
<b>IMAO</b>	Moclobémide	MOCLAMINE®	Hors répertoire
<b>Autres antidépresseurs</b>	Agomélatine	VALDOXAN®	Hors répertoire
	Miansérine	ATHYMIL®**	Répertoire
	Mirtazapine	NORSET®	Répertoire
	Tianeptine	STABLON®	Répertoire

\* Sauf DIVARIUS®. \*\* Référence en arrêt de commercialisation.

## ANTIHYPERTENSEURS <sup>(2)</sup>

Classe	Molécule	Spécialité de référence	Répertoire <sup>(1)</sup>
<b>Diurétiques</b>	Ciclétanine	TENSTATEN®	Répertoire
	Eplérénone	INSPIRA®	Répertoire
	Furosémide	LASILIX®	Répertoire
	Hydrochlorothiazide	ESIDREX®	Hors répertoire
	Hydrochlorothiazide et amiloride	MODURETIC®	Répertoire
	Indapamide	FLUDEX®	Répertoire
	Spironolactone	ALDACTONE®	Répertoire
	Spironolactone et altizide	ALDACTAZINE®	Répertoire
<b>Antagonistes calciques</b>	Amlodipine	AMLOR®	Répertoire
	Diltiazem	MONOTILDIEM®	Répertoire
	Féلودipine	FLODIL®	Répertoire
	Lercanidipine	LERCAN®/ZANIDIP®	Répertoire
	Manidipine	IPERTEN®	Répertoire
	Nicardipine	LOXEN®	Hors répertoire
	Nifédipine	ADALATE®/CHRONADALATE®	Répertoire
Vérapamil	ISOPTINE®	Répertoire	
<b>Inhibiteurs de l'enzyme de conversion-IEC</b>	Captopril	LOPRIL®	Répertoire
	Énalapril	RENITEC®	Répertoire
	Lisinopril	PRINIVIL®/ZESTRIL®	Répertoire
	Périndopril	COVERSYL®	Répertoire
	Ramipril	TRIA TEC®	Répertoire
	Trandolapril	ODRIK®	Répertoire
<b>Sartans</b>	Candésartan	ATACAND®/KENZEN®	Répertoire
	Irbésartan	APROVEL®	Répertoire
	Losartan	COZAAR®	Répertoire
	Telmisartan	MICARDIS®/PRITOR®	Répertoire
	Valsartan	TAREG®/NISIS®	Répertoire
<b>Bêtabloquants</b>	Acébutolol	SECTRAL®	Répertoire
	Aténolol	TENORMINE®	Répertoire
	Bétaxolol	KERLONE®	Répertoire
	Bisoprolol	DETENSIEL®	Répertoire
	Céliprolol	CELECTOL®	Répertoire
	Labétalol	TRANDATE®	Hors répertoire
	Métoprolol	LOPRESSOR®/SELOKEN®	Répertoire
	Nébivolol	TEMERIT®/NEBILOX®	Répertoire
	Propranolol	AVLOCARDYL®	Répertoire
<b>Bêtabloquants associés</b>	Aténolol et nifédipine	TENORDATE®/BETA ADALATE®	Hors répertoire
	Bisoprolol et hydrochlorothiazide	LODOZ®/WYTENS®	Répertoire
	Métoprolol et féلودipine	LOGIMAX®	Hors répertoire
	Nébivolol et hydrochlorothiazide	CONEBILOX®/TEMERITDUO®	Hors répertoire
<b>IEC associés</b>	Enalapril et hydrochlorothiazide	CO-RENITEC®	Répertoire
	Enalapril et lercanidipine	LERCAPRESS®/ZANEXTRA®	Hors répertoire
	Lisinopril et hydrochlorothiazide	ZESTORETIC®/PRINZIDE®	Répertoire
	Périndopril et amlodipine	COVERAM®	Hors répertoire
	Périndopril et indapamide	PRETERAX®/BIPRETERAX®	Répertoire
	Ramipril et hydrochlorothiazide	COTRIATEC®	Répertoire
	Trandolapril et vérapamil	TARKA®	Hors répertoire
<b>Sartans associés</b>	Candésartan et hydrochlorothiazide	HYTACAND®/COKENZEN®	Répertoire
	Irbésartan et hydrochlorothiazide	COAPROVEL®	Répertoire
	Losartan et hydrochlorothiazide	HYZAAR®/FORTZAAR®	Répertoire
	Telmisartan et hydrochlorothiazide	MICARDISPLUS®/PRITORPLUS®	Répertoire
	Valsartan et amlodipine	EXFORGE®	Hors répertoire
	Valsartan et hydrochlorothiazide	COTAREG®/NISISCO®	Répertoire

## ANTIBIOTIQUES <sup>(2)</sup> (formes systémiques : per os et injectables)

Classe	Molécule	Spécialité de référence	Répertoire <sup>(1)</sup>
<b>Pénicillines</b>	Amoxicilline	CLAMOXYL®	Répertoire
	Amoxicilline et acide clavulanique	AUGMENTIN®	Répertoire
	Cloxacilline	ORBENINE®	Répertoire
	Phénoxyéthylpénicilline	ORACILLINE®	Hors répertoire
	Pivmécillinam	SELEXID®	Hors répertoire
<b>Céphalosporines</b>	Céfaclor	ALFATIL®	Répertoire*
	Céfadoxil	ORACEFAL®	Répertoire
	Céfixime	OROKEN®	Répertoire
	Céfotiam	TAKETIAM®/TEXODIL®	Hors répertoire
	Céfpodoxime	ORELOX®	Répertoire
	Ceftriaxone	ROCEPHINE®	Répertoire
	Céfuroxime	ZINNAT®	Répertoire
	Azithromycine	ZITHROMAX®	Répertoire**
<b>Macrolides et apparentés</b>	Clarithromycine	ZECLAR®/MONOZECLAR®	Répertoire
	Clindamycine	DALACINE®	Hors répertoire
	Josamycine	JOSACINE®	Hors répertoire
	Roxithromycine	RULID®	Répertoire
	Spiramycine	ROVAMYCINE®	Répertoire
	Spiramycine et métronidazole	RODOGYL®/BIRODOGYL®	Répertoire
	Télithromycine	KETEK®	Hors répertoire
	<b>Fluoroquinolones</b>	Ciprofloxacine	CIFLOX®
Lévofloxacine		TAVANIC®	Répertoire
Loméfloxacine		LOGIFLOX®/DECALOGIFLOX®	Hors répertoire
Moxifloxacine		IZILOX®	Répertoire
Norfloxacine		NOROXINE*****	Répertoire
Ofloxacine		OFLOCET®	Répertoire*****
<b>Tétracyclines</b>	Doxycycline	VIBRAMYCINE®	Répertoire
	Lymécycline	TETRALYSAL®	Répertoire
<b>Aminosides</b>	Gentamicine	GENTALLINE®	Hors répertoire
	Tobramycine	NEBCINE®	Hors répertoire
<b>Autres</b>	Acide fusidique	FUCIDINE®	Hors répertoire
	Fosfomycine	MONURIL®/URIDOZ®	Répertoire
	Nitrofurantoïne	FURADANTINE®	Hors répertoire
	Pristinamycine	PYOSTACINE®	Hors répertoire
	Sulfaméthoxazole et triméthoprime	BACTRIM®	Répertoire

\* Sauf comprimé et gélule. \*\* Sauf ORDIPHA®. \*\*\* Sauf UNIFLOX®. \*\*\*\* Référence en arrêt de commercialisation. \*\*\*\*\* Sauf MONOFLOCET®.

(1) On entend par répertoire, le répertoire des groupes génériques établi par l'ANSM, restreint aux molécules pour lesquelles des génériques sont commercialisés. Décision du 11 JUIL. 2016 portant modification au répertoire des génériques mentionné à l'article R. 5121-5 du Code de la Santé Publique.

(2) Liste non exhaustive : n'y figurent que les molécules les plus prescrites et remboursées.